

CONSEIL D'ADMINISTRATION TELEPHONE

MARDI 21 JUILLET 2020

17h00 - 18h10

Membres présents	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BOURON Luc, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, DINANE Félix, DIZIER Séverine, DUPONT Anne-Charlotte, DUTHILLEUL Jean-Paul, EXBRAYAT Michel, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Jean-Jacques, GEFFROY Christine, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, LENORMANT Anne Cécile, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LOUISE Axel, MAIRE Denis, MARET Bénédicte, MEYER Bertrand, MANTELLI Thomas, MEUNIER Eric, MONSERAT Michelle, MOUSSEL René, OREGGIA Gérard, POMPIERE Pascale, PORCHER Patrick, PY Alexandre, SAEZ Eric, SERRANO Didier, SIMON Hervé, VIDIL Andrée.
Invités à titre consultatif	BRAHIM Narjess, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, MENTRE Loïc, SAINT JEAN Bernard.
Absents/ excusés	COURPRON Alain, DUCHATEAU Olivier, GROSSETETE Jean-Marc, LAPARADE Jacques, SOIN Patrick.

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- *2.3.1.3.3. Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- *2.3.1.3.4. Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- *2.3.1.2.5. Les fonctions des administrateurs prennent fin :*
(...)
 - *Par anticipation de manière individuelle :*
(...)
Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;
Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..
Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Il confie la parole à Pierre BIGOT, Secrétaire Général.

1 Informations diverses :	2
1.1 Campagne ANS 2020 - Plan Sportif Fédéral	2
2 Décisions à prendre :	2
2.1 Budget prévisionnel 2020	2
3 Sujet de fond présentation :	2
3.1 Wikitri	2

1 Informations diverses :

1.1 Campagne ANS 2020 - Plan Sportif Fédéral

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier, fait un point sur la campagne de l'Agence Nationale du Sport 2020, suite à la réunion qui s'est tenue le 23 juin dernier et dont les objectifs étaient :

- l'étude des dossiers des ligues
- la proposition d'attribution des subventions aux ligues
- la validation des demandes des ligues pour leurs clubs et comités départementaux

Il précise que l'ANS a validé toutes les propositions d'attribution de subvention. L'ANS a constaté avec satisfaction :

- l'augmentation des financements envers les clubs avec atteinte dès cette année de l'objectif de 50% de l'enveloppe financière distribuée aux clubs
- le maintien d'un équilibre territorial d'une manière générale

Pour mémoire, l'enveloppe globale allouée par l'ANS est de 472 016 euros (hors Corse et Nouvelle Calédonie).

Philippe Lescure remercie la Commission d'attribution pour le travail effectué dans les délais impartis.

2 Décisions à prendre :

2.1 Budget prévisionnel 2020

Emmanuel Chabannes, Trésorier Général, présente le projet de Budget prévisionnel 2020.

Il est rappelé que le projet de budget prévisionnel a été construit sur la base des mêmes recettes en pass compétition et en droits d'organisation que celles de l'an dernier sur la période de septembre à décembre :

- 190 k€ de pass compétition
- 40 à 80 k€ de droits d'organisation

Si les épreuves prévues de septembre à décembre ne peuvent avoir lieu, un Conseil d'Administration post-AG devra adopter un budget rectificatif.

Le projet de budget proposé par le BE tient compte des orientations suivantes validées le 16 juillet dernier :

- mise en place d'une **enveloppe de 100 k€ pour la relance des clubs et des organisateurs** (fonds de soutien + kit de communication pour les clubs, charge au groupe de travail qui a formulé ces propositions d'examiner les dossiers de demandes de soutien et de définir la répartition entre "fonds de soutien" et "kit de communication").
- toutes les **réunions** et tous les colloques devront s'effectuer de manière **dématérialisée en 2020 + baisse des budgets des différentes commissions**, missions, des frais de fonctionnement des élus, de la DTN. (économie de 154 k€)
- mise en place d'une enveloppe financière de 80 k€ en lieu et place des grilles de prix de D1 (primes clubs et primes individuelles), charge à la Commission Nationale Sportive de définir, après avis des représentants de clubs de D1, les meilleures modalités d'utilisation de cette enveloppe au bénéfice des clubs de D1
- maintien de l'enveloppe "Accord Cadre" (357 k€).
- maintien de l'enveloppe destinée à la production TV (52,5 k€).
- mobilisation des fonds propres pour couvrir le déficit prévisionnel de 54 k€

BALANCE

	Clôture 31 déc 2019	V1 Prévisionnel 2020	V2 Prévisionnel 2020 proposé par le BE
TOTAL PRODUITS	7 806 199	6 778 080	5 674 031
TOTAL CHARGES	7 691 578	6 778 080	5 728 276
BALANCE	114 621	0	-54 245

Pour mémoire, le montant des fonds propres au 31/12/2019 était de 866 420€.

Le projet de Budget prévisionnel 2020 est adopté à la majorité (19 Pour, 2 Contre, 3 Abstentions) par les membres du Conseil d'Administration et sera donc présenté à l'Assemblée Générale fédérale du 25 juillet 2020.

3 Sujet de fond présentation :

3.1 Wikitri

Loïc Mentre, Chargé de mission Jeunes, présente aux membres du Conseil d'Administration, le fonctionnement de la plateforme internet WIKITRI :

- plus de 250 pages sur l'entraînement
- une centaine de page sur la santé

Pour mémoire, les non licenciés pourront s'y abonner au tarif annuel de 59 € TTC. Les licenciés F.F.TRI. quant à eux y bénéficieront d'un accès privilégié gratuit.



Philippe Lescure remercie Loïc Mentré et les cadres de la Direction Technique Nationale pour l'excellent travail accompli.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général